

Questions suite à la tenue d'un examen public par le BAPE du
*Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en
recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix:*

1-Le BAPE peut-il faire en sorte que le fardeau de la preuve
-que nos inquiétudes sont fondées (ou non)- ne repose pas
seulement sur les épaules de quelques citoyens et d'une petite
municipalité anglophone qui n'ont pas les moyens pour avancer
les données nécessaires en ce sens?

2-Le promoteur, fort de ses expertises pour répondre aux
exigences écrites du ministère -sur papier- ne doit-il pas aussi
prouver que, sur le terrain, le projet est bon, viable, sain et
sécuritaire en exposant clairement autant les lacunes possibles
que les points positifs escomptés?

3-Pourquoi la compagnie d'Israël Aquamaof ('*specializing in the
technology needed for the operation*') n'est-elle plus partenaire
du projet et qui s'occupe de la technologie spécifique requise?

4- Si des problèmes réels soulevés par le dirigeant de
Smogenlax ont retardé de plus petits projets ailleurs, comment
être si catégorique que **tous** les problèmes ont été réglés?

5- N'existe-t-il pas un semblant de conflit d'intérêt quand le
président de Samonix admet faire avancer ses projets
immobiliers dans certaines municipalités ailleurs dans le
Pontiac qui, ou pour cela?, ont accordé leur appui à Samonix
avant de connaître et sans souci des répercussions possibles
sur l'environnement et sur la communauté locale?

6- Savait-on que *Traces Québec* indique, sur des terrains
proches de Samonix, ses lieux d'élimination, de traitement et
de valorisation de sols contaminés (LET) pour tout l'Outaouais?

Selon le document '*Liste des lieux récepteurs de sols contaminés à usage public au Québec*' daté du 5 août 2026, pour la région de l'Outaouais spécifiquement:

- 99 chemin Industriel Nord, Litchfield QC J0X 1K0
: lieu d'enfouissement technique des sols contaminés.
- 211 route 301 Sud, Litchfield-Portage du Fort, QC J0X 2T0
: Uteau, centre de traitement de sols contaminés
- 152 chemin de l'Industrie Nord, Litchfield QC J0X 1K0
: zone de remblayage, valorisation de sols contaminés
- 99 chemin Industriel Nord, Litchfield QC J0X 1K0
: Bioparc, valorisation de sols contaminés
- 211 route 301 Sud, Litchfield-Portage du Fort, QC J0X 2T0
: Uteau, lieu de valorisation de sols contaminés

7-Avec ces lieux d'enfouissement à proximité de Samonix, sur la même berge, a-t-on considéré les conséquences d'un effet cumulatif de contaminants sur l'eau, la rivière et souterrains plutôt que de ne regarder que les rejets propres au projet?

8-Est-ce que l'annonce à la une dans la presse locale : **Les autorités québécoises soutiennent Samonix - Quebec officials back Samonix*** n'est pas trompeuse et prématurée pour un processus encore inachevé qui se veut neutre?

*Journal du Pontiac, 9 septembre 2026 par Benjamin Segobaetso

Motifs et intérêts revus:

Mieux discerner les répercussions - à long terme ou en période d'arrêt imprévu- des rejets (salins ou autres) d'un projet d'une envergure sans précédent au Québec sur la Rivière des Outaouais. Est-ce que cette ressource précieuse, qui bénéficie de protections ailleurs mais non dans la section qui nous concerne, est privée de protection depuis longtemps justement pour favoriser les industries au détriment de l'environnement (Consolidated Bathurst, Smurfit Stone, etc.)? Est-ce le cas ici?

Comment minimiser l'impact économique et au niveau de la santé pour une petite municipalité à quelques kilomètres en aval qui puise son eau potable directement et uniquement de cette rivière?

Comment minimiser l'impact environnemental direct et à long terme des rejets pour la flore, la faune riveraines et les espèces dans la rivière, étant donné que le sodium (entre autres) se dissipe mais finit quand même par se déposer avec des effets nocifs sur la vie aquatique, dans le lit de la rivière, sur les berges et au niveau des infrastructures?

-Déjà endettée par son système de traitement d'eau désuet et vus les coûts excessifs des filtres (30 000 \$ à 45 000\$), comment le village de Portage-du-Fort avec peu de moyens pourra-t-il assumer d'éventuelles conséquences néfastes ou malfunctions causées par ou à cause du projet?

-Si les retombées économiques possibles pour une région défavorisée comme la nôtre semblent alléchantes -bien qu'on n'ait pu en mesurer la valeur durant ces audiences ...
... le Pontiac sera-t-il en mesure de fournir, financer, gérer et supporter les infrastructures et les ressources nécessaires à ce méga projet et à ses travailleurs -dès la construction et pendant toute la durée des opérations?

On parle ici de besoins en

- | | |
|---------------------|------------------------|
| -électricité | -hôtels et hébergement |
| -alimentation | -divertissement |
| -restauration | -magasinage |
| -culte | -transport et routes |
| -télécommunications | -etc. etc. |

Note: nos voisins de l'Ontario avec de meilleurs services à quelques kilomètres de l'autre côté du pont risquent de profiter des retombées économiques immédiates avant nous...

Objectifs:

La voix de notre petite municipalité anglophone risque d'être ignorée dans ce débat face aux bénéfices indéniables attendus de ce grand projet, ailleurs... Ici, les avantages s'il en est seront minimes alors que le potentiel de danger et de complications sera omniprésent.

Si finalement le projet est autorisé, nous demandons toute concession que le BAPE jugerait bon d'inclure pour protéger l'environnement d'une clientèle vulnérable (notre source d'eau étant d'importance capitale) et apaiser nos inquiétudes, en particulier:

Qu'il y ait une enveloppe, un montant mis de côté afin qu'on ne soit pas sans ressources pour contrer une fuite, un arrêt ou payer des frais de remédiation ou réparation de nos filtres, etc.

Qu'on ait une place sur un éventuel comité consultatif qui serait formé pour encadrer l'implantation et la direction de la ferme Samonix et ses opérations.

Qu'on soit avertis en priorité de tout manquement au système. L'accès régulier aux résultats des tests d'analyse du calcul et de l'interprétation des contaminants serait aussi apprécié.

Mieux encore, qu'on puisse jouir des mêmes systèmes de mesure et de contrôle des OER a notre station de filtration pour être avertis immédiatement en cas de non conformité.

Que les gens de Samonix avec leur expertise de fine pointe en traitement des eaux soient responsables financièrement de concevoir et de mettre en place un système de filtration d' eau efficace pour remplacer ou mettre à jour celui (déjà fragile) de la municipalité directement en aval pour sa protection face à tout manquement ou effet néfaste provenant du projet et pour qu'on soit prêts à répondre à l'augmentation actuelle et potentielle de la demande en eau potable.

Qu'on ne soit pas ignorés ou pénalisés pour avoir exprimé nos objections et nos inquiétudes. Nous sommes prêts à coopérer avec l'équipe de Samonix afin de mener à bien le projet, le cas échéant, pour le mieux de la population et de l'environnement.

Nicole Thompson
au nom des membres du conseil municipal de Portage-du-Fort
et de ses citoyens.

Merci de votre écoute

... et bon discernement !